

## Opération MATÉRIOVIGILANCE

[Voir la version en ligne](#)



Courbevoie, le 28 janvier 2022

### Chers amis et confrères,

Trouvez-vous normal qu'un dispositif médical comme l'acide hyaluronique soit en vente libre ?  
Que n'importe qui puisse s'en procurer et s'improviser apprenti-sorcier sur le visage des autres ?

Vous trouvez cette situation surréaliste et vous vous demandez comment agir ?

La solution n'est peut-être qu'à deux clics.

Pour les autorités sanitaires, **Pas de Signalement = Pas de Problème = Pas de Régulation.**

### Nous avons besoin de vous !

Il nous reste UNE SEMAINE pour montrer que l'utilisation de l'acide hyaluronique par des non médecins est un problème de santé publique.

Vous avez sans doute été confronté dans votre pratique à ce type de problème suite à une injection par un non médecin : Œdème persistant, nodule persistant, douleur chronique, inflammation chronique intermittente, déformation, hématome important post injection, et complications plus graves (infection aiguë ou chronique / ischémie, y compris ischémie réversible après hyaluronidase / nécrose / cécité / AVC).

### Il faut déclarer à l'ANSM !

- Notez Injection par **NON MÉDECIN**
- Notez acide hyaluronique d'après la patiente si c'est le cas mais **PAS DE TRAÇABILITÉ OU TRAÇABILITÉ DOUTEUSE**
- Préciser si l'acte a eu lieu sur un **MINEUR**
- Précisez si d'après la patiente il y a eu ou pas une information préalable sur les risques
- Préciser s'il y a eu des "diagnostics" de complications posées par l'injectrice illégale

(“petit bleu qui va passer” pour un début d’ischémie ou d’infection par exemple) avec retard diagnostique et thérapeutique

Envoyez le tout dans ce formulaire CERFA : <https://cerfa.vos-demarches.com/entreprises/cerfa-10246.pdf> et complétez d’une description libre à : [materiovigilance@ansm.sante.fr](mailto:materiovigilance@ansm.sante.fr)

Ou déclarez en ligne [https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig\\_ihm\\_utilisateurs/index.html#/accueil](https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil)

Et adressez-nous une copie de votre déclaration à [sncpre@gmail.com](mailto:sncpre@gmail.com)

Merci !

Syndicalement vôtre,

**Adel LOUAFI**

*Président*

**Catherine BERGERET-GALLEY**

*Secrétaire Générale*

---

#### Conseil d'Administration SNCPRE 2022/2024

**A. LOUAFI, Président**  
S. GARSON, Vice-Président  
**C. BERGERET-GALLEY, Secrétaire Générale**  
V. HUNSINGER, Secrétaire Général adjoint  
**G. VITALE, Trésorier**  
AL. BOULART, Trésorière adjointe

**R. ABS, Président honoraire**

B. ALFANDARI, administrateur  
JB. ANDREOLETTI, administrateur  
F. BONNET, administrateur  
C. DESOUCHES, administrateur

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

22 Rue Madiraa 92400 Courbevoie

LD. 07 67 14 73 34 / @ [plastiweb@sncpre.org](mailto:plastiweb@sncpre.org)